

*Question présentée par la députée :*  
*M<sup>me</sup> Léna Strasser*

*Date de dépôt : 22 février 2022*

## **Question écrite urgente**

**Centre fédéral d'attente et de départ : Genève n'en veut pas, que fait le Conseil d'Etat ?**

Le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat le 5 juin 2020 le troisième rapport reçu de sa part en réponse à la motion 2489 « Pas de centre fédéral d'attente et de départ à Genève ! », depuis, silence radio.

Au vu de la récente enquête de la RTS : « Temps Présent : Asile, une industrie qui dérape », les nombreuses craintes relevées dans le rapport de la commission des affaires sociales sont bien réelles et la position critique de notre parlement face à ce centre plus qu'actuelle et digne d'une attention particulière.

Négligences, déshumanisation, violences, fouilles, tentatives de suicide, décès, scolarisation des enfants, manque de transparence sur la gestion des lieux, procédure inadéquate, horaires avec couvre-feu rendant impossible une socialisation à l'extérieur, accès aux soins compliqués, impossibilité d'accès pour la société civile, et, en prime, sur le site dédié à Genève, bruit des avions et lieu géographique non approprié : une situation inhumaine extrêmement problématique.

Ce centre, le Grand Conseil a annoncé ne pas en vouloir, par son acceptation de la M 2489. Pourtant, sa construction a débuté et la finalisation du projet semblait planifiée pour 2022.

Dès lors, je remercie vivement le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

- *Où en sont les négociations entre le Conseil d'Etat et le SEM concernant le centre d'attente et de départ prévu à Genève ?*
- *Au vu des conditions non appropriées dans les CFA, comment le Conseil d'Etat envisage-t-il le futur de ce projet refusé par le Grand Conseil ?*